

**Ministères des finances
République tunisienne**

Banque Tunisienne de Solidarité

Le micro-crédit, outil de l'insertion socio-économique

**Hôtel Oriental Palace, Tunis
28-30 septembre 1999**

Micro-crédit, micro-épargne, micro-finance:

L'approche du FIDA au développement du secteur financier rural

par
Hans Dieter Seibel
Fonds international de développement agricole
(FIDA)

H.Seibel@ifad.org Tel. 0039-0654592012 Fax 0039-065043463
IFAD, Via del Serafico 107, I-00142 Rome

L'évolution récente de la position du FIDA dans le financement rural

Problèmes du financement rural:

Dans la plupart des pays, l'accès aux services de crédit, de dépôt de l'épargne et autres services financiers se trouve sérieusement restreint pour les pauvres et d'autres fractions de la population rurale, ce qui a des conséquences négatives sur la sécurité de leurs revenus et l'amélioration durable de leurs moyens de subsistance. Parmi les principaux problèmes, il est à noter ceux qui suivent:

- Les zones rurales manquent gravement de services bancaires; ainsi dans de nombreux pays une infrastructure financière efficace fait souvent défaut, surtout dans les zones marginales.
- Les programmes de crédit privilégié tendent à restreindre plutôt qu'à élargir leurs opérations intéressant les petits agriculteurs et les populations à faible revenu. Ces programmes ont affaibli la santé financière des banques de développement agricole, des coopératives et autres filières de distribution du crédit.
- Le contrôle des taux d'intérêt a empêché les institutions de couvrir leurs coûts, ce qui a entraîné des répercussions négatives sur l'accès des pauvres aux services financiers.
- Le crédit agricole est pratiquement tari.
- Les préjugés en matière de crédit des banques publiques de développement ont entraîné une carence des services de dépôt de l'épargne qui est une des premières priorités de nombreux pauvres.
- Les banques commerciales collectent l'épargne dans les agglomérations rurales et la reportent vers les zones urbaines.
- Il a été accordé peu d'attention aux institutions financières informelles, qui sont constituées par la population locale avec ses moyens propres.
- Dans de nombreux pays, le cadre juridique adapté aux institutions financières locales fait défaut.
- Cette situation a empêché les institutions informelles d'accéder au statut d'institution financière locale enregistrée, ce qui explique qu'elles soient restées de dimension réduite et isolées.
- De nombreux pays manquent d'institutions financières locales de type non mutualiste, comme les banques rurales de statut privé.
- Les institutions rurales et autres institutions de microfinancement ne sont pas supervisées et il n'y a pas de normes prudentielles ni de mécanismes d'application. Cette situation a de graves conséquences, particulièrement pour :
 - ◆ Les banques de développement agricole, qui sont nombreuses à avoir fait faillite ;
 - ◆ Les coopératives et mutuelles de crédit, utilisées pour acheminer le crédit, avec pour résultat des carences généralisées, la corruption et l'effondrement de réseaux entiers ;
 - ◆ Les ONG spécialisées dans le crédit, lancées sous l'impulsion de donateurs, qui se trouvent empêchées de mobiliser les dépôts du public et dont le potentiel est limité, sauf lorsqu'elles sont transformées en banques.

Nouvelles tendances

Toutefois, dans tous ces domaines, on note des progrès sensibles. Il ressort de l'expérience dans divers pays qu'il est possible d'améliorer grandement la participation des parties prenantes et la coordination des donateurs ainsi que l'efficacité du système financier rural pour peu que l'on adopte des politiques et stratégies efficaces. Ce qui aurait été considéré il y a seulement dix ans comme un miracle résultant des réformes des politiques de marchés, de la restructuration des banques de développement agricole, de la transformation du secteur des coopératives financières, de la commercialisation des ONG de crédit et des liens entre institutions formelles et informelles devient désormais de plus en plus courant. On ne parle plus de simples exceptions mais d'exemples à suivre. Toutefois, selon la situation économique et politique, on constate encore d'importantes différences entre pays et régions.

Tendances nouvelles et insuffisances chroniques du financement rural et du microfinancement		
<i>Sujet</i>	<i>Tendances nouvelles dans certains pays</i>	<i>Insuffisances chroniques dans la majorité des pays</i>
1. Cadre politique	Stabilité macroéconomique; déréglementation des taux d'intérêts; assouplissement des conditions financières pour la création de banques, succursales, et IMF locales	Insuffisance du cadre politique et juridique; processus de déréglementation trop lent; faiblesse du régime foncier et de la procédure judiciaire
2. Banques de développement agricole	Début des réformes pour instaurer l'autonomie, la viabilité opérationnelle et l'indépendance économique avec ou sans privatisation	Manque de viabilité et d'autonomie financière; tributaire des allocations budgétaires; ingérence des pouvoirs publics; incapacité à répondre à la demande de crédit, de facilités de dépôt, et d'assurance
3. Institutions de microfinancement	Nouvelle formule juridique pour les IMF commerciales; nombre accru d'IMF viables et autonomes	Manque de formules juridiques appropriées; Capital exigé trop important
4. Financement agricole	Autofinancement grâce aux profits et à l'épargne; microcrédit commercial à la place des sources préférentielles	Insuffisance de l'autofinancement et du crédit commercial des IMF pour répondre à la demande de services financiers
5. Reclassement des institutions financières informelles	Nouveau cadre juridique rendant possible l'officialisation de ces institutions et leur intégration dans le marché financier	Le potentiel de reclassement de milliers d'institutions financières informelles demeure quasiment inexploité
6. ONG	Approches novatrices de crédit aux pauvres dans des environnements répressifs; quelques conversions réussies aux intermédiaires officielles	Réticence des ONG à mobiliser leurs propres ressources et à devenir auto-suffisantes; appui des donateurs à des ONG non viables
7. Réglementation et supervision des IMF	Controverse au sujet de la nécessité d'une réglementation et supervision efficaces des IMF	Les autorités financières sont incapables de superviser les IMF; les banques de développement agricole échappent à la supervision; manque d'autoréglementation des IMF

L'expérience du FIDA

Le FIDA a appuyé diverses stratégies et institutions de financement rural, souvent à un stade précoce et novateur. Près du tiers du portefeuille du FIDA est consacré aux composantes crédit rural à l'appui de l'investissement agricole ou, dans une moindre mesure, à des projets de financement rural. Les stratégies et formes d'institutions appuyées sont notamment les suivantes:

- les programmes de crédit aux petits exploitants mis en place par les banques de développement agricole;
- les services bancaires de type Grameen, y compris la Grameen Bank au Bangladesh et les institutions inspirées de ce modèle ailleurs;
- les coopératives d'épargne et de crédit;
- les associations de services financiers (ASF) reposant sur le capital social;
- les services bancaires de liaison, à savoir la promotion de l'accès des groupements de base et des structures décentralisées ainsi que les ONG aux sources bancaires.

Dans le passé, l'efficacité du soutien du FIDA au financement rural s'est heurtée à diverses contraintes:

- la large place accordée aux lignes de crédit plutôt qu'à l'appui au développement d'institutions financières rurales viables et de leurs réseaux; ceci tenait à la réticence des gouvernements à utiliser les fonds des prêts pour le renforcement des capacités institutionnelles et l'assistance technique;
- les politiques gouvernementales de crédit subventionné ciblé et de contrôle des taux d'intérêt, qui ont empêché la croissance du secteur financier rural. S'ajoute également à ce qui précède:
- les divergences dans les stratégies des donateurs en matière de ciblage et de subvention, qui ont entraîné des synergies faibles, voire parfois négatives.

La nouvelle esquisse de la politique du FIDA en matière de financement rural

Sur la base de son expérience et de celle d'autres donateurs, le FIDA procède actuellement au réexamen de son soutien au financement rural et cherche comment contribuer par ce biais le plus efficacement possible au développement rural et à la réduction de la pauvreté. Le FIDA a établi un bureau du financement rural et un groupe de travail sur ce sujet qui procèdent à l'élaboration d'une politique *de financement rural*.

En tant que défenseur des intérêts des ruraux pauvres, le FIDA a pour nouvelle priorité d'aider les gouvernements et les réseaux d'institutions financières rurales, en collaboration avec d'autres donateurs, **à développer l'ensemble du système de financement rural**. Ainsi, la nouvelle politique de financement rural du FIDA comprend les principales caractéristiques suivantes:

- ⇒ participation des parties prenantes à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets, y compris coordination des donateurs et participation des groupes cibles par le biais de représentants de réseaux d'institutions financières rurales axées sur l'utilisateur;
- ⇒ appui aux différentes stratégies de développement de l'infrastructure financière rurale, ce qui implique:
 1. la promotion d'institutions financières autonomes reposant sur l'épargne et le capital social dans les zones marginales,
 2. reclassement des institutions financières informelles,
 3. liens entre les institutions financières formelles et informelles,
 4. l'expansion de réseaux de différents types d'institutions financières locales,
 5. l'établissement d'organisations faîtières financières et non financières,
 6. la réforme des banques de développement agricole,
- ⇒ appui au renforcement institutionnel, ce qui peut comprendre une participation au capital social ou d'autres formes appropriées d'aide financière, en privilégiant la viabilité commerciale et les services aux pauvres;
- ⇒ participation au dialogue sur les règles de prudence et la supervision des institutions financières rurales.

C'est en fonction du contexte et de la volonté des parties prenantes participantes qu'il sera décidé si l'intervention doit commencer à partir du bas, à savoir en renforçant les institutions de microfinancement et leurs réseaux; à partir du haut, à savoir par un cadre politique et réglementaire approprié; ou à partir des deux. Le FIDA n'entend pas mener par lui-même toutes ces activités de soutien. Il cherchera activement à établir **des liens stratégiques** avec d'autres bailleurs de fonds, ce qui implique également que ces derniers coordonnent leurs politiques rurales et de microfinancement.

***Un programme global de financement rural pour les pauvres:
but et objectif du développement, domaines clé et résultats déterminants***

Objectif de développement:

Les moyens d'existence de la population rurale, particulièrement des femmes et des pauvres, sont substantiellement améliorés

Objectif du programme:

Un système efficace d'institutions financières viables accessibles à toutes les fractions de la population rurale, y compris les femmes et les pauvres, en tant qu'usagers ou usagers-propriétaires est mis en place

A. Participation:

Les parties prenantes, y compris les pauvres, participent au développement du système financier rural

- I.* La population à faible revenu participe activement au développement du financement rural
- II.* Les activités des parties prenantes du financement rural sont coordonnées au niveau national
- III.* Les politiques des bailleurs de fonds en matière de financement rural sont coordonnées au niveau international

B. Infrastructure financière:

Un système différencié d'institutions financières rurales est opérationnel

- IV.* Les stratégies de base pour le développement du financement rural sont testées et diffusées
- V.* Un système global de réseau d'institutions de financement rural avec des services faîtières rentables pour les membres du réseau est opérationnel
- VI.* Les banques de développement agricole sont transformées en prestataires viables de services financiers à la population rurale, y compris aux femmes et aux pauvres

C. Viabilité institutionnelle et accès des pauvres aux services financiers:

Des institutions financières rurales viables assurent des services financiers à la population rurale, y compris aux pauvres

- VII.* Les institutions de microfinancement rural sont viables
- VIII.* Les bonnes pratiques de services financiers pour les pauvres sont diffusées
- IX.* Des ressources locales et nationales, ainsi qu'extérieures sont mobilisées pour le développement de systèmes de financement rural et la réduction de la pauvreté

D. Réglementation et supervision:

Un cadre politique et réglementaire incitatif est opérationnel

- X.* Un cadre administratif incitatif est opérationnel
- XI.* Un système efficace de règles de prudence et de supervision des institutions de financement rural est opérationnel
- XII.* Les projets du FIDA ayant des composantes services financiers sont convenablement supervisés

Graphique
Un programme global de financement rural pour les pauvres

